

l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

juin 2017

151

4,60 €

Réussite obligatoire

CPPAP N° 0716 S 06569 l'Enseignement Public

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

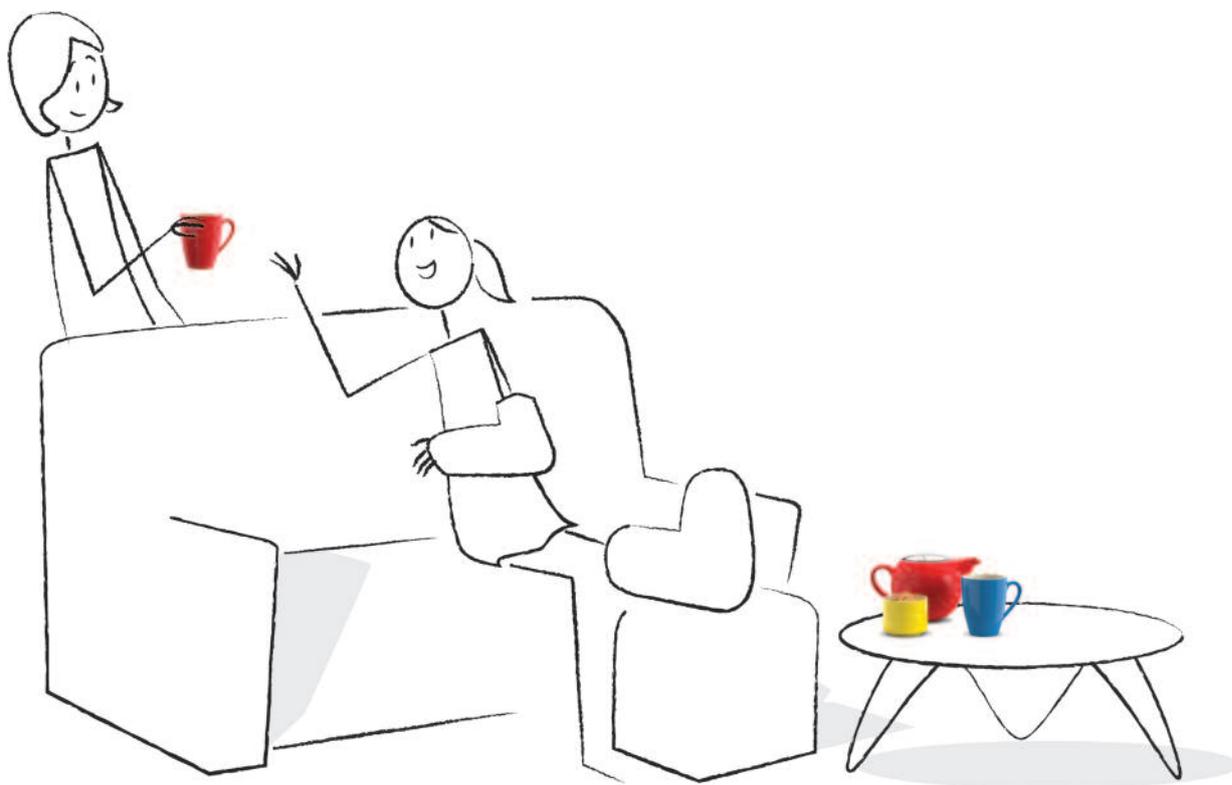


La force positive !

C'est quoi une meilleure assurance ?



- Et pas trop dure l'organisation ?
- En fait, c'est la MAIF qui s'occupe de tout.
Enfants, courses, ménage...
Le seul problème c'est qu'on s'habitue...
Tu as touillé ?



PRAXIS SOLUTIONS

L'assurance corporelle pour les accidents du quotidien.

On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.

Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances.

édito

Réussite obligatoire

Directeur de la rédaction
Laurent Escure

Directrice de la publication
Claire Bordas

Rédacteur en Chef
Christophe Guillet

ont participé à ce numéro :

Denis Adam, Claudie Allaire, Carine Aoun-Boudot, Karine Autissier, Claire Bordas, Christian Champendal, Pierre Château, Samy Driss, Laurent Escure, Christophe Guillet, Delphine Lambert, Béatrice Laurent, Yannick Lavesque, Frédéric Marchand, Emmanuel Margerildon, Monique Nicolas, Éric Pédeboscq, Pascal Priou, Fabienne Rancinan, Morgane Verviers

Conception
Voici des fruits des fleurs

Illustration couverture
Michel Alméras

Photos
Pascal Lebrun [hors Crédits ©]

Réalisation
Yellowstone-design

Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15
Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant s'abonner, le prix du numéro est de 4,60 €, l'abonnement annuel de 18,40 €.

C.P.A.P.
0716 5 06569

Dépôt légal
avril 2017



UNSA ÉDUCATION
87^{bis}, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : 01 56 20 29 50
FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.org

unsa-education.com

Le cycle électoral ne se terminera qu'avec les élections législatives mais l'on sait déjà que le paysage politique de notre pays est chamboulé. La phase de décomposition/recomposition des offres politiques classiques va se poursuivre pendant de longs mois et sans doute même plusieurs années. Le bloc central inédit qui est aux affaires a, dans ce contexte, une lourde responsabilité. L'élection présidentielle a révélé un pays coupé en deux. D'un côté, une France ouverte et qui espère, de l'autre une France repliée et qui a peur. Les populismes ont fait leur miel de cette France qui souffre ou qui craint le déclassement. La menace d'un épisode national-autoritaire a été écartée dans les urnes, cette fois-ci encore mais non sans peine. Ceux qui surfent sur les détresses et soufflent sur les braises de la haine, incarnent une alternative aussi dramatique que forte. Cela oblige l'ensemble des démocrates et des républicains. Plus que jamais, nous avons chacun un rôle à jouer pour que notre pays soit bien une République indivisible, laïque, démocratique

et sociale. C'est en ce sens que les 5 ans qui viennent, imposent un mot d'ordre : Réussite obligatoire.

L'UNSA Éducation prendra sa part : elle œuvrera pour réduire les fractures éducatives. Les personnels, s'ils voient leurs droits respectés et une gestion humaine des ressources se mettre enfin en place, sauront se mobiliser pour cet objectif. L'ensemble des militantes et militants de l'UNSA contribueront également à la réduction des fractures sociales et démocratiques. Pour cela, le dialogue doit être au cœur de la méthode de ceux qui gouvernent. Nous les invitons à bien comprendre que, pour nous, c'est autant une attente qu'une alerte.

Laurent Escure

Secrétaire général
de l'UNSA Éducation
@LaurentEscure



Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur unsa-education.com

Sommaire

Cent cinquante et un

151

6-7 • **Brèves d'actu**

10-11 • *Lettre commune au Président de la République*

14-15 • **Représentativité syndicale 2017 :
l'UNSA continue sa progression**



18-19 • *Gestion des ressources humaines :
et si on s'occupait des personnels ?*

20 • **Prévenir les risques en améliorant
les conditions de travail**



24 • *Des vacances en toute inégalité*

25 • *Un vote des grands centres urbains
contre un vote périphérique ?*

26-27 • *Oxygène(s) : faire sa part*

28-29 • **Agir pour la réussite de tous les enfants**



La revue numérique du secteur Éducation



Toute l'année, recevez gratuitement nos revues numériques Questions d'Éducation et Questions de Société, qui proposent analyses, interviews, points de vue, fiches pratiques, reportages sur les sujets éducatifs et sociétaux. Au sommaire du dernier Questions d'Éducation, au cœur de l'actualité : « *l'Éducation, c'est politique* ».

Je m'abonne à Questions d'Éducation :
http://bit.ly/Abo_QDE



« Mon ESS à l'École » prend son envol pour la prochaine rentrée scolaire

« Mon ESS à l'École » a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale. Cette démarche offre la possibilité aux élèves et à leurs enseignants de mener un projet d'utilité sociale, de créer des associations, des coopératives ou des mutuelles en milieu scolaire. À travers ce projet, les élèves découvrent et vivent les pratiques et les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) que sont, la solidarité, la démocratie et la lucrative limitée. Cela constitue un apprentissage citoyen complet, où le savoir-faire est indissociable du savoir-être. L'UNSA Éducation soutient le dispositif et encourage les équipes éducatives à se lancer dans le projet dès la rentrée prochaine.

Pour en savoir plus : www.monessalecole.fr

ASSURANCE MAE Génération

37,50 €
par an



Nous avons créé l'assurance qui évolue avec vos enfants,
de leur naissance à la fin de leurs études.

Adhésion immédiate sur mae.fr

ENGAGEMENT N°3 : PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Les assurances MAE évoluent avec toute la famille, accompagnant chaque génération, pour répondre aux besoins de tous les instants. MAE Génération propose des garanties sur-mesure qui s'adaptent à l'âge de vos enfants, pour une protection optimale 24h/24, 365 jours par an. Et pour encore plus de tranquillité et de sécurité, votre assurance est automatiquement reconduite à chaque rentrée !



Tous nos engagements sur mae.fr

Adhésion et attestation immédiates
sur votre **mobile** ou sur mae.fr

MON PREMIER ASSUREUR

Pour toute information, contactez la MAE de votre département
ou le **0 820 000 070** [0,12€ TTC/min depuis un poste fixe + prix d'un appel local].

Brèves

On en parle!

Elles polluent les débats, alimentent les procès d'intention : les « fake news » ou fausses informations, dont populistes, chroniqueurs ou politiques sans scrupule sont friands, tirent leurs utilisateurs vers les bas-fonds de la dés-information. Au final, elles obligent chacun de nous à toujours plus de vigilance quant à la véracité des informations diffusées.



On en parle moins...

D'après une récente étude un jeune LGBT sur trois n'ose pas révéler sa sexualité au travail. Certains secteurs d'activité comme l'industrie ou la finance seraient plus discriminants que d'autres. La charte d'engagement LGBT lancée en 2013 et signée par de grandes enseignes doit inciter les entreprises à aller vers davantage d'égalité de droit et de traitement quelles que soient l'orientation ou l'identité sexuelle. Des mesures concrètes sont indispensables.

Le chiffre 30%

30 % des enfants vivants dans des bidonvilles n'ont jamais été scolarisés, en France ou ailleurs. 15 000 à 20 000 personnes, essentiellement d'origine roumaine, vivent dans ces camps de fortune. Aujourd'hui, 1 enfant sur 2, issu de ces familles, n'est pas scolarisé.



Un nouveau rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de l'IGAS publié le 9 mai relève « les très lents progrès vers la mixité des métiers ». Il pointe les difficultés de l'Éducation nationale à faire évoluer la mixité dans les formations initiales qui souffrent de la prégnance des stéréotypes de genre, culturels et familiaux.

.....
www.education.gouv.fr/cid116129/evaluation-des-actions-publiques-en-faveur-de-la-mixite-des-metiers.html

d'actu.

**Carton
Rouge**

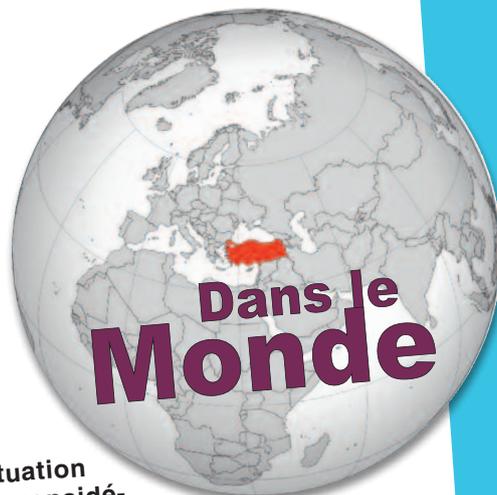
à Cyril Hanouna

Pour la séquence homophobe dans son émission. Le CSA a reçu plus de 20 000 signalements à ce sujet. Rappelons que l'homophobie continue de tuer, notamment en Tchétchénie, mais aussi en France où ce genre d'agressions a augmenté en 2016.

à la
Mode



Les plats végétariens s'imposent de plus en plus dans nos assiettes. Peu échappent à ce phénomène. Et même les ours blancs s'y sont convertis. Une enquête récente montre qu'ils ont abandonné la viande de phoques au profit d'œufs d'oies. Une grande différence cependant : victimes du réchauffement climatique et de la fonte des glaciers, ils n'avaient rien demandé à personne.



La situation s'est considérablement dégradée en Turquie.

Le président Erdoğan a renforcé ses pouvoirs tout au long de l'année. À la suite de l'instauration de l'état d'urgence, détentions provisoires, médias fermés de façon arbitraire, recours excessifs à la force se sont multipliés.

Le fonctionnement de la machine à purges est simple : des listes de suspects sont dressées par les administrations concernées. Elles remontent ensuite au cabinet du Premier ministre, où elles sont examinées, puis publiées au Journal Officiel.

145 000 fonctionnaires ont été limogés d'un trait de plume depuis la tentative de renversement du président le 15 juillet 2016. Policiers, militaires, magistrats, diplomates, enseignants : aucune catégorie sociale n'a été épargnée. Ils ont perdu leur emploi et leurs droits sociaux et ne peuvent plus sortir du pays...



Le SE-UNSA

Deux questions à Stéphane Crochet, nouveau secrétaire général du SE-UNSA

1 Au congrès de Perpignan, ton syndicat s'est doté d'un ADN « Engagé.e.s pour une école durable ». Peux-tu nous le présenter ?

Au-delà du travail habituel sur nos propositions pour l'École, nos métiers, nos carrières, nos droits ou encore la gestion des ressources humaines, nous avons adopté un texte court que nous avons appelé notre ADN. Celui-ci a pour objectif de fixer nos

lignes de force intemporelles comme notre ambition de réussite de tous les élèves sans exclusion, notre mobilisation pour un haut niveau de formation et une égale reconnaissance des métiers de l'Enseignement et de l'Éducation ou encore notre défense de l'École publique laïque ou notre attachement au projet européen.

Être très au clair sur ce qu'on est nous sera très utile pour continuer notre travail syndical dans la période qui s'ouvre. Le paysage politique est fortement secoué. Nous nous sommes ainsi collectivement dotés d'une même boussole pour tous afin de continuer à avancer dans un environnement inconnu.

2 Quelle serait une orientation importante que tu attends du nouveau gouvernement ?

Pour les personnels comme pour les élèves, notre École et nos métiers ont besoin de stabilité dans les politiques. Nous venons de clore une période intense de réformes. Parce qu'elles poursuivaient les objectifs de lutte contre la reproduction des inégalités pour nos élèves et la revalorisation de nos métiers, nous avons beaucoup contribué à leur construction via le dialogue social. Nous pensons maintenant qu'elles doivent être avant tout consolidées et accompagnées. Pour nous l'étape manquante à la Refondation, c'est la mise en œuvre d'une nouvelle gestion des ressources humaines dans notre ministère qui sache combiner besoins du système et aspirations personnelles.

SYNDICAT
des enseignant·e·s
de l'Unsa

Stéphane Crochet
Secrétaire général
du SE-UNSA



> www.se-unsa.org



La section régionale Île-de-France

Les secrétaires régionaux Île-de-France



*Pauline
Laby-Le Clercq*
Secrétaire Régionale
Île-de-France

ile-de-france@unsa-education.org



*Dominique
Di Ponio*
SR2A
Créteil

creteil@unsa-education.org



*Frédéric
Ledru*
SR2A
Versailles

versailles@unsa-education.org

L'Île-de-France semble familière : centre du spectacle médiatique, politique, historique... elle est avant tout caractérisée par son hétérogénéité.

Rares sont les collègues qui n'ont pas voulu l'éviter ou la rejoindre. L'Île-de-France est très hétérogène : 19% de la population française répartis sur un espace à 1/4 urbain, 1/4 naturel et 1/2 agricole.

Notre fédération agit sur 8 départements, dont le plus riche et le plus pauvre de France.

Chiffres vertigineux :

- 4 REP+ à Paris, 24 dans l'académie de Versailles et 34 dans celle de Créteil (16 dans le 93),
- 172 500 personnels, rien que dans l'Éducation nationale,
- 433 000 étudiants.

Multiplicité des casquettes et proximité des instances nationales (gouvernementales, internes à l'UNSA) impactent la disponibilité des militants. Nous constatons un fort « *turn-over* » des responsables syndicaux, principalement sur Créteil et Versailles.

L'objectif des équipes (composées des membres du Bureau et des secrétaires départementaux) est de répondre aux besoins des Organisations Syndicales présentes à toutes les échelles.

Cela passe par :

- offrir des formations à nos élus dans les instances,
- doter d'outils numériques les syndicats,
- visiter régulièrement, avec le soutien du Groupe d'Intervention Île-de-France (pilote par la fédération nationale), les établissements scolaires, culturels, administratifs...
- développer des pôles académiques (encadrement, ESR, médico-sociaux...)

La priorité des militants est évidemment de défendre les personnels et de développer l'UNSA Éducation afin que notre projet remporte le plus d'adhésion, notamment aux élections professionnelles de décembre 2018.

Pages coordonnées par :



Lettre commune au Président de la République

Pas de procès d'intention a priori, mais fixer le cadre d'une politique éducative ambitieuse, cohérente et pérenne, c'est l'initiative qu'a prise l'UNSA Éducation en fédérant les organisations progressistes autour d'une lettre commune au nouveau Président de la République. Un collectif que nous continuerons de faire vivre au Conseil Supérieur de l'Éducation et lors des grands rendez-vous éducatifs qui ne manqueront pas tout au long de ce quinquennat.



sgen
Cfdt :

Monsieur le Président de la République,

Vous avez placé l'Éducation parmi les priorités de votre quinquennat. Elle est effectivement au cœur d'une société du mieux vivre ensemble, apaisée, généreuse, ne laissant pas une partie de la population - et des jeunes en particulier - sur le bord du chemin. Le constat des réussites mais aussi des échecs de notre système scolaire est largement partagé. Et nous le savons, l'Éducation nécessite du temps. Depuis cinq ans, la loi de Refondation de l'École de la République a cherché à apporter des réponses, mises en œuvre progressivement. Très récentes, elles n'ont pu encore toutes porter leurs fruits.

Les mesures prises vont dans le sens d'une meilleure réussite de tous les élèves, d'une réduction des inégalités, d'une prise en compte des besoins spécifiques de chacune et chacun, d'une lutte contre les déterminismes sociaux ou culturels. C'est pourquoi nous, signataires de cette lettre, professionnels, parents et militants d'une

démarche éducative inclusive, accueillante, bienveillante et exigeante, les avons soutenues, cherchant à les rendre chaque fois plus pertinentes, plus adaptées, plus efficaces.

Cette transformation de l'École est loin d'être achevée, aussi, nous sommes mobilisés pour qu'une réelle ambition éducative soit poursuivie et concrétisée durant votre quinquennat. Une politique ambitieuse pour l'Éducation ne peut se limiter à la seule École qui en est le pivot. La Culture, sous toutes ses formes, l'éducation populaire, les pratiques sportives sont autant d'apports complémentaires qui viennent l'enrichir et la renforcer. La dimension territoriale comme l'action des collectivités locales sont des réalités qu'il faut prendre en compte. L'action éducative doit s'inscrire dans des projets éducatifs de territoires ambitieux, partagés, cohérents. Elle doit réaliser la complémentarité entre les différentes démarches éducatives et faire agir ainsi, ensemble tous les acteurs pour l'émancipation de chaque jeune. Renforcer la coéducation passe

également par un travail mieux articulé et coordonné avec les parents et les familles. La question des rythmes scolaires et des différents temps éducatifs doit être abordée dans cette perspective ainsi que dans la prise en compte du rythme biologique de l'enfant.

Une politique ambitieuse pour l'Éducation doit continuer à lutter contre les inégalités entre les élèves et permettre à chacun d'acquérir à l'issue de sa scolarité obligatoire le contenu du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. C'est pourquoi, il faut maintenir la priorité à l'école primaire, renforcer les liaisons entre l'école primaire et le collège et garantir l'affirmation d'un collège unique qui ne recrée pas en son sein des filières de pré-orientation. L'action engagée doit également être prolongée activement par la construction d'une cohérence bac-3/bac+3 offrant des parcours de formation plus souples en sortant des cloisonnements étanches entre séries, un examen du baccalauréat refondé conduisant à une réussite pour tous ceux qui le souhaitent dans l'Enseignement supérieur. Celui-ci doit devenir une priorité et être conforté dans son adossement à la Recherche. Une gouvernance démocratique et une politique de présence de l'ESR sur l'ensemble du territoire doivent enfin être réalisées.

Une politique ambitieuse pour l'Éducation, nécessite de reconnaître et de valoriser tous les personnels qui contribuent par leur action pédagogique, administrative, de gestion, de direction, d'inspection, de vie scolaire, de santé, d'accompagnement social à la mission éducative dans une approche pluri-professionnelle et complé-

mentaire respectant le champ de compétence de chacun. Il faut accompagner et soutenir tous ceux qui innovent au bénéfice des élèves. Plutôt que de nouvelles réformes remettant en cause les réformes précédentes, ce doit être la priorité de l'action publique, porteuse de changement effectif. Pour que le système éducatif entre dans une époque de créativité partagée et d'adaptation continue, le renforcement d'une formation professionnelle tout au long de la vie est très attendue par les personnels. Celle-ci doit constituer l'un des éléments forts d'une politique de gestion des ressources humaines prospective, respectueuse des personnels qui nécessite également d'être repensée dans sa globalité au regard des enjeux pour notre système éducatif.

Monsieur le Président de la République, nous, acteurs de la Refondation, militants d'une politique éducative ambitieuse, sommes prêts à poursuivre ce qui a été engagé dans le cadre de la priorité que vous avez accordée à l'Éducation.

UNSA Éducation, Sgen-CFDT, FCPE, FEP-CFDT et les associations membres du **collectif CAPE** suivantes :

| AFEV | ATD Quart Monde |
| CEMÉA | CRAP | EEDF | E&D |
| ÉCOLE CHANGER DE CAP | DDEN
| FFPU | FOÉVEN | FNEPE |
| FÉDÉRATION NATIONALE DES FRANCAIS |
| LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT | OCCE |
| LES PEP | PLANNING FAMILIAL |



L'Éducation, un sujet éminemment politique

L'Éducation est politique parce qu'elle correspond à une vision de la société et donc implique des choix éducatifs.

L'Éducation est aussi politique parce qu'elle a pour mission d'éveiller, de former, d'accompagner les citoyens et donc de leur donner les moyens de comprendre et de décider.

Si finalement l'Éducation a été peu abordée dans la campagne électorale, les projets des différents candidats ont largement mis en évidence leurs

divergences. Plus largement, les grandes thématiques éducatives (l'autonomie, l'apport du numérique, les méthodes pédagogiques, les programmes scolaires, les rythmes, le collège unique...) font régulièrement l'objet de débats et de controverses. Le numéro 28 de « **Questions d'Éduc** »⁽¹⁾ aborde cette dimension politique de l'Éducation.

La dimension politique de l'Éducation est aussi une interpellation des citoyens. L'exercice de la citoyenneté nécessite une formation, une éducation :

- afin de comprendre les questions qui se posent à la société et pouvoir agir sur ses évolutions,
- pour maîtriser les modes d'expression, de débat, de délibération qui rendent possibles la participation et les décisions citoyennes.

Cette éducation est indispensable. Elle est partagée et nécessite des apports et des méthodes. S'il est de la vocation de l'Éducation populaire d'agir en ce sens, l'éducation scolaire doit également y participer.

En effet, s'il est évident qu'il ne s'agit en rien de faire de la propagande ou du prosélytisme politique, il ne s'agit pas uniquement de faire connaître les institutions et les courants politiques et philosophiques. L'Éducation à la citoyenneté passe par la capacitation

à s'approprier les sujets de société, à mobiliser son esprit critique pour se forger son opinion, d'en débattre, de gérer les conflits qui peuvent en naître, de proposer des modes de prises de décisions qui associent le plus grand nombre dans la recherche de solutions qui ne renvoient pas dos à dos deux parties d'une équipe, d'un groupe, de la société.

Ces apprentissages d'une participation active à la vie collective doivent être présents dans les classes, les écoles, les établissements, comme dans les centres de loisirs, les colonies de vacances, les Maisons des Jeunes et de la Culture... Ils concernent les enfants comme les adultes.

Cette éducation est notre responsabilité d'éducateur. C'est elle qui permettra progressivement de reconstruire un barrage durable contre les tentatives de votes extrêmes et haineux. C'est elle qui peu à peu trouvera les voies d'une démocratie renouvelée, apaisée et partagée.



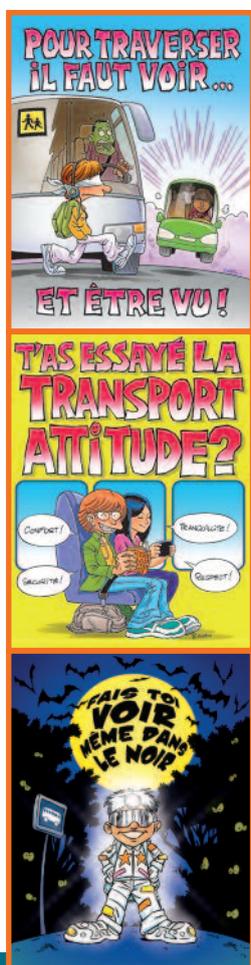
⁽¹⁾ Abonnez-vous gratuitement à **Questions d'Éduc** sur notre site : http://bit.ly/Abo_QDE



QUALITÉ - SÉCURITÉ - PRÉVENTION



ASSOCIATION NATIONALE POUR LES TRANSPORTS EDUCATIFS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC



L'ANATEEP recherche des bénévoles dans votre département

pour sensibiliser les élèves à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports scolaires

Afin d'assurer une représentation au niveau national sur l'ensemble du territoire et de répondre aux sollicitations des établissements scolaires et collectivités territoriales en matière d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté, l'ANATEEP a besoin de nouveaux intervenants pour étoffer son réseau.

Nous recherchons donc des bénévoles disposés à s'investir quelques heures dans l'année au sein d'une équipe départementale (Adateep), pour agir au service des enfants.

Contactez-nous au 01 43 57 42 86 ou sur courrier@anateep.fr

WWW.ANATEEP.FR



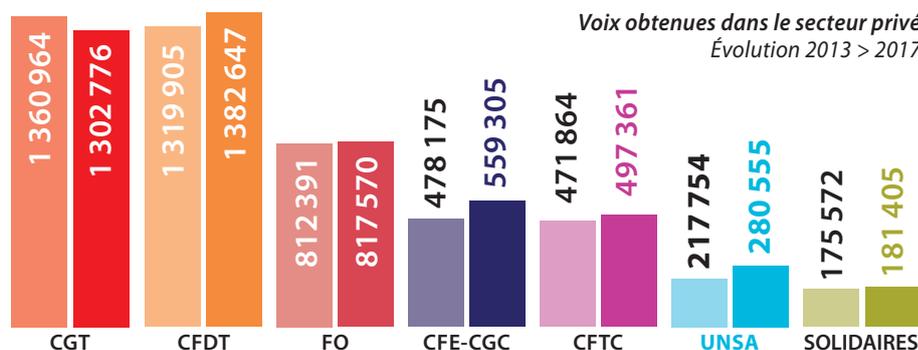
Représentativité l'UNSA continue

Les résultats de la 2ème mesure d'audience de la représentativité syndicale sont clairs : l'UNSA continue son développement. Nous continuons notre développement. Nous progressons en pourcentage (+ 1,06 points) et en voix (+ 62 801 voix). Nous gagnons des représentativités dans 86 conventions collectives nationales.

L'UNSA est bien en route vers la représentativité.

Le paysage syndical dans les branches professionnelles a profondément évolué avec cette nouvelle mesure. Certaines organisations enregistrent une perte importante de représentativité et disparaissent de plusieurs dizaines de conventions collectives.

L'UNSA pèse 280 555 voix dans les entreprises privées.



Pour une mesure Fonction publique + secteur privé

Après 2008, ces résultats de la nouvelle mesure de l'audience de la représentativité syndicale résultent de la compilation des résultats obtenus par les organisations syndicales dans le seul secteur privé en n'intégrant pas les résultats de la Fonction publique.

	CGT	CFDT	FO	CFE-CGC	CFTC	UNSA	SOLIDAIRES
Fonction publique 2014 + secteur privé 2013	25,54 %	23,72 %	16,88 %	7,20 %	7,27 %	6,36 %	4,61 %
Fonction publique 2014 + secteur privé 2017	24,26 %	24,01 %	16,59 %	8,08 %	7,44 %	7,03 %	4,59 %
Evolution en point	-1,28 pt	+0,29 pt	-0,29 pt	+0,88 pt	+0,17 pt	+ 0,66 pt	-0,02 pt

Ceci est une anomalie démocratique que l'UNSA dénonce. Pour l'UNSA, la représentativité syndicale devrait agréger le poids des organisations syndicales dans le secteur privé mais aussi dans le secteur public. Dans ce cas de figure (représentativité publique et privée), **on constate que l'UNSA avec ses 7,03% et ses 552 421 voix est une organisation qui pèse dans le paysage syndical français.**

syndicale 2017 : sa progression

L'UNSA dans les conventions collectives

Le cycle de quatre ans (2013/2016) marque la fin de la période transitoire prévue par la loi de 2008. La règle, qui permettait jusqu'alors d'être présumés représentatifs dans toutes les branches quand on avait la représentativité générale, ne s'applique plus. Pour être représentative dans une branche, une organisation doit avoir recueilli 8 % des suffrages dans la branche. On constate immédiatement les conséquences de la disparition de cette disposition inéquitable. La représentativité dans chaque branche correspond enfin au poids réel de chaque organisation syndicale dans chacune des branches. À noter que le nombre de branches a été réduit durant les quatre années qui viennent de s'écouler. En 2013, on recensait 555 conventions collectives et en 2017, leur nombre est passé à 458.

Nombre de conventions collectives en représentativité pour chaque syndicat

	2013	2017
CFDT	555	418
CGT	555	410
FO	555	349
CFE-CGC	555	302
CFTC	555	203
UNSA	81	86
SOLIDAIRES	41	35

.....
Pour trouver dans quelle convention collective l'UNSA est représentative :
http://bit.ly/conventions2017_UNSA

On amplifie le projet de développement

Nous continuons notre développement. Nous progressons en pourcentage et en voix. Nous gagnons des représentativités dans de nouvelles conventions collectives nationales. L'UNSA est donc bien en route vers la représentativité, le chemin est long car il n'existe aucun raccourci : l'implantation et le développement par nous même en sont les seuls et uniques moyens.

La seule option est donc d'amplifier notre développement pour devenir une organisation interprofessionnelle représentative.

Représentativité dans le privé : l'UNSA Éducation présente dans la CCN* animation

Dans la branche animation, l'UNSA est de nouveau représentative pour la mandature 2017-2021. Notre fédération est directement impliquée avec son syndicat SEP-UNSA qui syndique et défend les animateurs. Les bons résultats aux élections dans les associations et entreprises de ce secteur vont permettre à l'UNSA Éducation de prendre la coordination pour l'UNSA de cette convention collective.

(*) CCN : Convention collective nationale

Pascal Priou

@Pascal_Priou
pascal.priou@unsa.org





Un nouveau souffle pour Jeunesse & Sports ?

Les 10 ans qui viennent de s'écouler démontrent qu'il faut repenser une nouvelle politique et une nouvelle structuration de la Jeunesse et des Sports.

Malmené, disséqué, démantelé depuis 2007, ce ministère, qui a connu depuis plusieurs formes et rattachements à d'autres ministères, a subi successivement la RGPP, la Réate, la MAP et plus récemment la réforme territoriale.

Nous sommes passés de l'ancienne structure verticale avec un schéma simple et efficace Ministère-DRJS-DDJS, à un entrelacement de structures Ministère-secrétariat d'État aux Sports-secrétariat général et DRH des ministères sociaux - DRJSCS-DRDJSCS-DDCS-DDCSPP - Préfectures.

La visibilité et l'efficacité des politiques et des actions menées, les publics visés, mais aussi les personnels ont été les premières victimes de ces délitements successifs et implacables.

Malgré les promesses du candidat Hollande en 2012, cette dégradation n'a fait que continuer avec une baisse des moyens humains.

Ces dernières années avec leur cortège d'ignobles attentats, de radicalisation, d'abandon de certains territoires fragiles et autres dérives communautaristes, démontrent qu'une nation comme la nôtre ne peut pas laisser impunément décliner son action en matière de Jeunesse, d'Éducation populaire et de démocratisation du Sport pour tous.

Le rattachement aux affaires sociales a largement contribué à cet affaiblissement en faisant glisser inexorablement les politiques menées au curatif et à la réparation sociale en délaissant les actions préventives et d'éducation populaire et sportive.

Il a aussi participé largement à la perte de l'identité éducatrice de ce ministère et de ces personnels au profit d'une « *administrativisation* » des métiers.

Le nouveau Président de la République a une occasion unique de corriger le tir en faisant intégrer ce ministère

dans un grand pôle éducatif avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et en intégrant ses personnels dans une DGRH commune.

Malgré le choix récent de rattacher la Jeunesse à l'Éducation nationale d'une part et de maintenir un ministère des Sports d'autre part, cette possibilité reste d'actualité.

Il est du rôle de l'UNSA Éducation et de ses syndicats d'essayer de convaincre les nouveaux gouvernants d'aller fortement dans ce sens.

Samy Driss

@DrissSamy

samy.driss@unsa-education.org





La formation tout au long de la vie sera-t-elle une nouvelle priorité pour Emmanuel Macron ?

Le candidat, maintenant élu à la Présidence de la République, avait mis en avant dans son projet l'importance de la formation tout au long de la vie.

Son programme prévoit, en matière de formation tout au long de la vie :

- individualisation du droit à formation pour les actifs,
- libre choix du prestataire par le formé,
- les droits seront d'autant plus élevés que les besoins de qualification sont importants, renforcés pour ceux qui en ont le plus besoin, et en premier lieu pour les chômeurs ;
- information complète sur les résultats concrets de chaque formation, de chaque accompagnement (retour à l'emploi, impact sur la trajectoire salariale...);
- labellisation pour tous les organismes avec mesure et affichage de leurs performances ;
- **15 milliards d'euros** de son plan d'investissement seraient consacrés à l'acquisition des compétences par ceux qui en ont le plus besoin.

L'UNSA Éducation agira pour que les réseaux de formation continue d'adultes

de l'Éducation nationale (GRETA et GIP-FCIP), de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement agricole prennent toute leur place dans ces nouvelles dispositions.

Ces réseaux déjà existants ont de forts atouts :

- ils sont présents sur tout le territoire avec un maillage dense, dans tous les bassins d'emplois, tous les départements, toutes les académies et régions au plus près du terrain et de la population ;
- ils sont, par nature, en liaison étroite avec la formation initiale des lycées généraux, technologiques et professionnels, des CFA publics, des universités et grandes écoles et des Lycées et CFA agricoles. Leurs champs d'intervention couvrent toute la palette des spécialités, demandes et besoins en formation à tous les niveaux de qualification, du CAP aux doctorats et diplômes d'ingénieur ;

- ces réseaux publics savent répondre aux demandes tant publiques que privées et ont un très fort taux de labellisation.

En raison de ces atouts et de leur professionnalisme, notre fédération soutiendra ces réseaux de formation professionnelle publique dans l'intégration aux nouvelles missions qui seront développées.

Pour que ces outils progressent encore dans leurs performances, l'UNSA Éducation rappelle que ces acteurs ont des besoins propres en formation continue, et qu'il faudra aussi renforcer les efforts en la matière.



Samy Driss

@DrissSamy

samy.driss@unsa-education.org

Fonction Publique

Gestion des ressources humaines : et si on s'occupait des personnels ?



La gestion des ressources humaines est un enjeu majeur dans la Fonction publique. Si cette ambition est largement partagée, sa mise en œuvre demeure problématique.

Il est temps aujourd'hui d'en finir avec un fonctionnement qui infantilise les personnels. Une Fonction publique qui s'occupe mieux de ses personnels est indispensable.

Faire confiance aux professionnels

Nos collègues doivent être reconnus et respectés comme des professionnels à qui l'on fait confiance a priori. Ils doivent également se sentir reconnus comme des individus avec des spécificités, des compétences, des parcours différents. C'est sur cette base que doit se construire une nouvelle politique de ressources humaines. La gestion des personnels ne peut être impersonnelle et lointaine :

- elle doit favoriser l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle,
- elle doit prendre en compte les situations individuelles, accompagner les parcours professionnels et les carrières.

La mise en place progressive du protocole sur les carrières dite PPCR est une première étape vers la revalorisation financière. Pour autant, la situation de certains personnels, de catégorie B notamment, reste insuffisamment prise en compte. Nous devons leur donner de meilleures perspectives et continuer à agir en faveur des plus bas revenus.



La formation des agents : un volet essentiel

La formation continue doit être pensée comme un accompagnement permanent des agents, favorisant le développement des compétences professionnelles, le travail d'équipe, la capacité d'adaptation aux évolutions du service public. L'UNSA Éducation revendique également une réelle mise en œuvre des dispositions relatives à la formation tout au long de la vie. Le compte personnel d'activité et notamment le compte personnel de formation devront y contribuer. Pour être effectifs, ces temps de formation exigent une enveloppe budgétaire suffisante et des moyens humains.

Le Président de la République place la formation continue au premier rang de ses priorités pour la Fonction publique, nous serons vigilants à la traduction concrète de cet engagement.

Mieux accompagner les parcours

Alors que 38 % de nos collègues envisagent une mobilité professionnelle dans le privé ou dans le public, pour l'heure cette évolution reste semée d'embûches.

L'UNSA Éducation demande des possibilités réelles et accrues de mobilité choisie entre les corps et cadres d'emploi, dans un cadre interministériel et entre les 3 versants de la Fonction publique.

Fonction Publique

Renforcer cette mobilité doit passer notamment par :

- le maintien de l'examen des demandes dans le cadre de commissions administratives paritaires pour garantir l'équité du traitement entre les situations,
- une harmonisation indemnitaire entre les ministères et les 3 versants de la Fonction publique. Ces différences importantes sont parfois de vrais freins aux mobilités,
- une préparation ou un accompagnement à la prise de poste. Les agents doivent bénéficier des dispositifs d'accompagnement prévus.

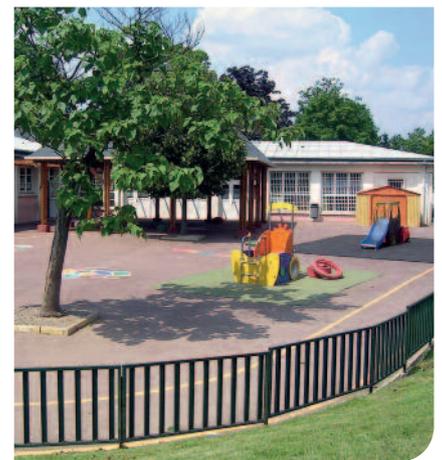
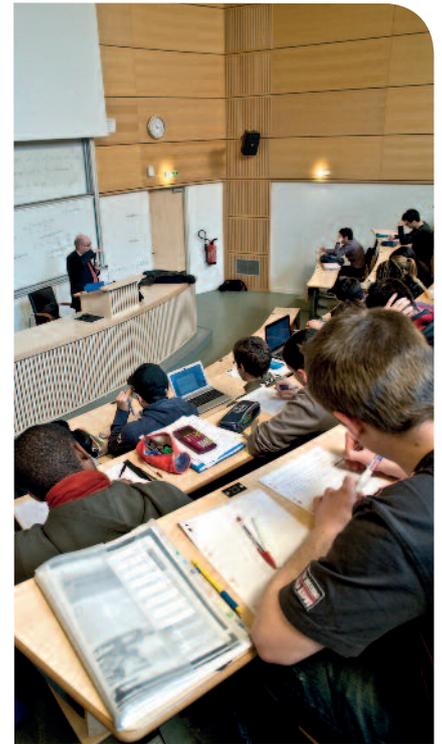
Aménager les parcours

L'UNSA Éducation revendique une politique des ressources humaines qui permette d'éviter l'usure professionnelle. Les dispositifs existants doivent être accessibles à l'ensemble des personnels : périodes sabbatiques, formation, réorientation, temps partiel choisi, mobilité fonctionnelle, réadaptation à l'emploi, reclassement, aménagement des conditions et du temps de travail et évolution de carrière pour changement d'activité.

Au delà de ces possibilités, la mise en œuvre pratique d'une nouvelle politique de ressources humaines passe par un renouvellement des pratiques de management, de gouvernance et d'organisation du travail.

Ces changements impliquent l'ensemble des agents.

L'UNSA Éducation va s'engager pour faire émerger cette nouvelle gestion des ressources humaines fondée sur des règles claires et transparentes, qui prenne réellement en compte les aspirations et les besoins de chacun.



Frédéric Marchand

@FMarchandfred

frederic.marchand@unsa-education.org

Personnels



Prévenir les risques en améliorant les conditions de travail

La charge de travail devient préoccupante pour beaucoup de nos collègues. C'est l'un des enseignements du 5ème baromètre UNSA des métiers de l'Éducation. Ce n'est pas une fatalité, il est possible d'agir.

Le protocole d'accord relatif à la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la Fonction publique définit les « RPS » comme « les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental ».

Depuis les suppressions massives de postes, les réorganisations de services, les nouvelles méthodes de travail notamment, la souffrance individuelle et collective est de plus en plus présente dans la Fonction publique.

Dans ce contexte, la prévention des risques nécessite une approche qui prenne en compte le travail réel, s'appuyant sur le vécu des agents et l'analyse des recommandations dans le cadre de l'organisation du travail ainsi que les spécificités de chaque unité de travail.

Les modes d'organisation du travail comme les contraintes de rythmes de travail influencent l'exposition aux risques. Ceux-ci sont fortement liés à l'impossibilité de faire correctement son travail par manque d'information, de coopération et de moyens.

Les agents sont les plus à même de mesurer les dysfonction-

nements et les conséquences qui en découlent. Encore faut-il prendre le temps de les interroger, les écouter, aller au bout de leurs demandes. Pour faire évoluer la situation, l'analyse des situations de travail est une condition importante pour modifier les comportements.

Lorsque l'on tient compte de ces éléments on peut réussir à faire évoluer positivement les indicateurs liés aux RPS. C'est en ce sens que l'UNSA Éducation agit en direction de l'employeur.

Des représentants UNSA Education agissent pour vous en CHSCT

Les CHSCT, instances consultatives, sont au cœur des démarches d'identification, d'évaluation et de prévention des risques professionnels dont les RPS font partie. Les registres santé et sécurité au travail et de danger grave et imminent sont un lien entre les agents et nos représentants dans cette instance.

Si le CHSCT ne traite pas directement des cas individuels, il va s'attacher à rechercher l'origine des causes et les mesures nécessaires pour les faire cesser. Il contribue à améliorer les conditions de travail des agents et prévenir les risques.

N'hésitez pas à contacter vos représentants par la section régionale UNSA Éducation.

Coordonnées sur : www.unsa-education.com/
Nos sections locales/Sections régionales.



Monique Nicolas

@UNSA_Education
monique.nicolas@unsa-education.org

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Personnels

Nos Mémentos

En téléchargement sur :
http://bit.ly/UNSA_Mementos



Nouveau numéro

Des postes dans l'Éducation à l'étranger

Bientôt les vacances, des envies d'ailleurs ?

C'est peut-être le bon moment pour préparer votre départ à l'étranger. Des postes d'expatriés dans le domaine de l'Éducation vont être à pourvoir prochainement.

Si vous êtes conseiller-ère pédagogique, personnel de direction, inspecteur-trice dans le premier degré ou le second degré, directeur-trice d'école ou encore directeur-trice administratif et financier, l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) recrute des personnels expatriés pour la rentrée de septembre 2018 et cela commence maintenant.

Comme le précise l'Agence, vous participerez ainsi au « rayonnement de la France dans le monde » et vous contribuerez à « l'excellence éducative de notre réseau d'éducation à l'étranger » qui compte presque cinq cents établissements pour 340 000 élèves.

Un poste expatrié signifie un contrat de trois ans renouvelable deux fois une année. Si la mission vous a plu, vous pourrez même postuler pour une deuxième mission avant un retour en France. De plus, vous béné-

ficierez d'une indemnité d'expatriation et des aides au déménagement.

Comment postuler ?

Le bulletin officiel, fin août, rappelle les règles et fixe généralement la date limite de retour des dossiers de candidatures à mi-septembre pour une prise de poste un an après. Il est donc souhaitable, si vous envisagez de partir à l'étranger dans le réseau AEFE, de préparer votre dossier en cette fin d'année afin d'avoir le retour de votre candidature signé par les DASEN ou recteur-trice dans les temps.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre blog : <https://hdfunsaeducation.wordpress.com>

Contactez votre syndicat UNSA pour un suivi personnalisé ou plus de précisions :
hdf@unsa-education.org

Pierre Château

@p_chateau
pierre.chateau@unsa-education.org



Des initiatives innovantes à l'international

Affirmer la professionnalité éducative

Si chaque responsable politique consacrait quelques heures pour revenir... à l'école pour en sentir le pouls : mieux comprendre les élèves, les problèmes et les solutions des enseignants, etc. Telle est l'idée lancée par Kailash Satyarthi, prix Nobel de la paix et soutenue par l'Internationale de l'Éducation (IE).

En effet, pour lutter contre les avancées et les dérives de l'idéologie libérale en matière d'éducation, l'IE promeut la nécessité de reconquérir des espaces et des concepts pour l'Éducation, en fédérant, organisant et faisant collaborer tous les acteurs de l'Enseignement public.

Aussi, elle valorise toutes les bonnes idées qui permettent la réflexion, la prise de parole et l'action concrète, efficace. Cet activisme global, empathique, et holistique, s'appuie - entre autres - sur l'affirmation de la professionnalité enseignante et éducative et tend à organiser son amélioration.

Quand l'austérité touche l'Éducation

Lors de sa dernière réunion de bureau (19-21 avril 2017 au Québec) le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF) n'a pu que déplorer dans son « *tour de table des Régions* » la grande difficulté financière qui touche nombre de systèmes éducatifs dans la plupart des pays francophones.

En Afrique, où les enseignants revendiquent pour leur salaire comme en Guinée, au Gabon, au Congo, en Côte d'Ivoire... mais aussi au Mali, au Niger et en République centrafricaine, marqués par la recrudescence de la violence et du terrorisme.

En Europe de l'Est, où la question des salaires est également importante et où les évolutions avancent lentement comme en Roumanie.

Mais aussi au Québec où face au gouvernement libéral qui prône l'austérité, au nom de l'équilibre des finances publiques, la CSQ* s'apprête à lancer une campagne « *Un élève c'est plus qu'une statistique* », pour s'opposer à cette vision technocratique de l'enseignement (indicateur, performance).

(*) CSQ : Centrale des Syndicat du Québec

Le comité permanent pour l'égalité du CSEE*



Les organisations membres du CSEE se sont réunies les 20 et 21 mars 2017 à Bruxelles pour le Comité permanent pour l'égalité. Cet organe consultatif se réunit une fois par an pour échanger des idées et des expériences sur la manière d'aider les affiliés à promouvoir durablement l'égalité des chances en Europe. Les membres ont eu l'occasion d'échanger des bonnes pratiques et des points de vue sur la façon de garantir la diversité dans l'Éducation.

Les organisations membres ont proposé des recommandations pour la mise en œuvre des Résolutions de la Conférence du CSEE de 2016 sur l'égalité abordant les thèmes suivants :

- l'inclusion des migrants et des réfugiés dans l'Éducation,
- assurer l'égalité des sexes dans l'Éducation,
- intégrer l'égalité LGBTI dans la politique du CSEE,
- s'attaquer à l'extrémisme et à la xénophobie.

Les projets de recommandations approuvés au sein de ce Comité doivent être soumis au Comité du printemps du CSEE pour adoption.

(*) CSEE : Comité syndical européen de l'éducation

Christian Champendal
@christi71990661
christian.champendal@unsa-education.org



Karine Autissier
@KAutissier
karine.autissier@unsa-education.org



Les résidences Arts et Vie, tout un art de vivre

Depuis 60 ans, l'association de loisirs et de voyages culturels Arts et Vie invite à découvrir son esprit de convivialité ainsi que la qualité de ses prestations dans ses cinq résidences locatives. Alliant confort, prix attractifs et sites privilégiés, les résidences Arts et Vie accueillent à la semaine tous les voyageurs amateurs de tourisme familial et culturel.

De la côte Atlantique aux Alpes, en passant par la Provence...

Que vous recherchiez le soleil du Midi, les vagues époustouflantes de la côte landaise, le charme authentique de la Bretagne ou la beauté sauvage de la montagne, vous trouverez toujours une résidence Arts et Vie qui répondra à vos envies ! Situées au cœur de paysages très variés, elles bénéficient de situations privilégiées proposant non seulement de très beaux points de vue, un accès aisé à la plage ou aux pistes de ski, mais aussi une offre culturelle passionnante.

Des résidences 3* et 4* de grand confort, à prix raisonnables

Arts et Vie a toujours mis l'accent sur la qualité des appartements de ses résidences, en particulier dans les plus récentes, où les couchages dans le salon ont été supprimés et les salles de douche multipliées. De plus, fidèle à son engagement d'acteur de l'économie sociale, Arts et Vie s'est toujours engagée à proposer des prix plus bas que le marché pour rester ouverte à tous.



Des activités et loisirs pour tous !

Tout a été pensé dans les résidence Arts et Vie pour le divertissement et l'intérêt de tous. Messanges (Landes) et Malaucène (Provence) proposent toutes deux de magnifiques piscines extérieures ouvertes durant la belle saison, tandis que Plozévet (Bretagne) invite à plonger tout au long de l'année dans son grand bassin nautique chauffé et couvert. N'oublions pas les sports de glisse et autres activités de pleine nature comme la randonnée mis à l'honneur dans les résidences de Samoens (Haute-Savoie) et Serre-Chevalier (Hautes-Alpes), implantées toutes les deux au cœur de domaines skiables et de parcs renommés.

Durant la haute-saison, nos animateurs, grands passionnés de leur région, vous accompagnent dans la découverte du pays à travers un planning d'activités et de sorties ouvertes à tous.

Résidence de Plozévet ** (Finistère) : semaine à partir de 290 €**

Résidence de Messanges * (Côte landaise) : semaine à partir de 240 €**

Résidence de Malaucène ** (Provence) : semaine à partir de 260 €**

Résidence de Serre-Chevalier ** (Hautes-Alpes) : semaine à partir de 280 €**

Résidence de Samoëns (Haute-Savoie) : semaine à partir de 220 €

Retrouvez plus d'informations et réservez en ligne sur www.artsetvie.com
ou directement par téléphone au **01 40 43 20 21**



Des vacances en toute inégalité

S'ils sont un droit depuis 81 ans, un Français sur trois ne part pas en vacances lors des congés payés, soit 11 millions de personnes, dont 8 millions pour des raisons financières.

On peut penser que les grandes vacances sont attendues par tous et toutes avec impatience, que les enfants y voient la fin d'une année scolaire bien remplie et leurs parents l'arrivée d'une coupure nécessaire.

Mais sommes-nous toutes et tous concernés par ces périodes de congés ? Quels sont celles et ceux d'entre-nous qui vont réellement partir en vacances ?

L'occasion de faire le point sur une notion qui ne recouvre pas la même réalité pour tout le monde.

En effet, près d'un enfant sur trois et d'un Français sur deux restent privés de départ en vacances.

Selon une enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » du centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

(CREDOC) de janvier 2015, il apparaît que les plus modestes n'ont pas rattrapé leur niveau de départ en vacances de la fin des années 1990 (44 % en 1998, contre 40 % aujourd'hui). Tandis que le taux de départ des plus aisés est passé de 83 % en 1998 à 86 % en 2014.

Pour partir en vacances, il faut bien entendu en avoir les moyens.

Mais cette seule raison financière n'explique pas tout.

Le milieu d'appartenance sociale joue un rôle particulièrement important.

En 2016, 82 % des cadres supérieurs partait en congés chaque année, contre 47 % des ouvriers.

Plusieurs causes à cela :

- contrairement aux idées reçues les plus pauvres ne sont pas les plus aidés,
- les plus aisés ont davantage l'occasion de bénéficier d'hébergements gratuits dans la famille ou chez des amis,

- aux raisons économiques s'ajoutent des raisons sociales très prégnantes.

En effet, partir en vacances relève d'un mode de vie social installé et assimilé de pratiques culturelles de voyages parfois lointains en famille ou entre amis, sources de socialisation dans le partage et l'échange d'expériences.

Ce que déplore également la Jeunesse en plein air (JPA). En novembre dernier, elle a fait une quinzaine de propositions pour améliorer la mixité sociale dans l'accès aux cols et centre de loisirs. Création d'un « *chèque colo* », développement de l'accompagnement des familles... Un appel qui attend encore d'être entendu.

Carine Aoun-Boudot

@carineaoun1



carine.aoun-boudot@unsa-education.org



L'horreur en Tchétchénie

Trois associations lesbiennes, gays, bi et trans (LGBT) françaises ont déposé plainte, mardi 16 mai, contre le président de la Tchétchénie Ramzan Kadyrov devant la Cour pénale internationale (CPI) pour « génocide ».

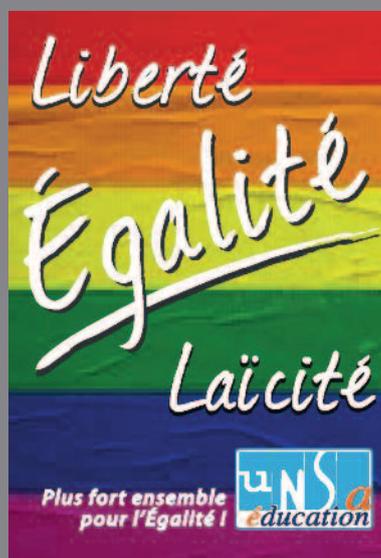
Le journal russe Novaïa Gazeta avait révélé, le 1er avril, une vague de persécutions ciblant les homosexuels dans ce pays.

La situation en Russie est aussi inquiétante car la déléguée des droits humains auprès du Kremlin, Tatiana Moskalkova, chargée de l'enquête sur les violences dénoncées en Tchétchénie, s'est « déjà ouvertement prononcée contre "le développement des relations homosexuelles" » et « a qualifié de "rumeur" les exactions commises ».

74 États dans le monde pénalisent les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres par de la prison, de la torture, la peine de mort ou des travaux forcés.

Ce n'est pas parce que les droits sont reconnus qu'ils le sont également dans la pratique comme dans de nombreux pays, où l'on enregistre des taux élevés de violence contre les personnes LGBT.

L'UNSA Éducation le martèle : les principes fondamentaux d'égalité doivent être respectés pour tous les individus ! C'est un combat pour notre fédération !



Un vote des grands centres urbains contre un vote périphérique ?

L'observation cartographique de l'élection présidentielle aurait mis en exergue la fracture territoriale entre métropoles et « France périphérique ».

Il y aurait par conséquent un vote des grands centres urbains contre un vote périphérique. Cette analyse répandue mérite que l'on s'y attarde un peu... D'autant que plusieurs chercheurs mettent en garde contre une lecture rapide des cartes électorales.

Car si la coupure entre « deux France » semble en effet nette, l'opposition entre centre et périphérie n'est pas toujours la plus pertinente.

Hervé Le Bras, chercheur émérite à l'Institut National d'Études Démographiques (INED), a composé plusieurs cartes dont une qui présente un « indice d'inégalité » qui compile à parts égales chômage, pauvreté, jeunes sans diplômes et familles monoparentales. Les zones en plus grandes difficultés sont corrélées avec celles du vote FN. Et non pas les plus rurales.

Mais pour le géographe « il serait cependant inexact d'en déduire que ce vote est celui des pauvres et des laissés pour compte. Ces derniers s'abstiennent le plus souvent. »

Cette corrélation souligne plutôt « que c'est le vote des régions pauvres, celles où beaucoup craignent les accidents de la vie car ils voient leurs proches atteints par eux. »

L'analyse des cartes électorales doit pousser les nouveaux élus comme les décideurs locaux à remédier aux inégalités sociales et à leurs dimensions spatiales.

Karine Autissier

@KAutissier
karine.autissier@unsa-education.org



Faire sa part

Une planète verte rencontre une planète blanche.

- Tu as mauvaise mine. Que se passe-t-il ?

- Je ne me sens pas très bien, répond la planète blanche.

J'ai attrapé une maladie : l'humanité.

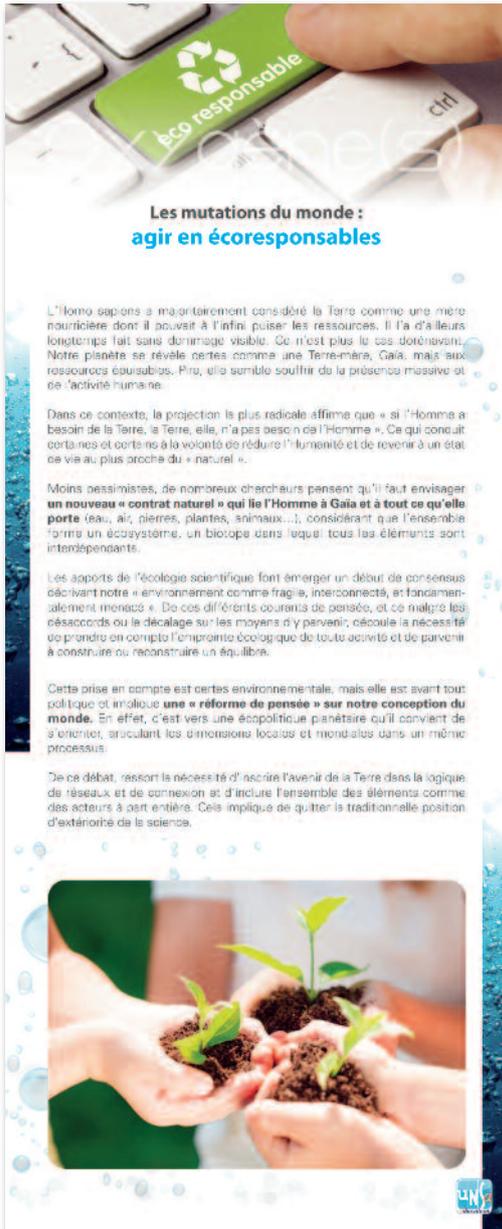
- L'humanité ? Oh, ne t'inquiète pas.

Je l'ai déjà eue, ça part tout seul...

Lors d'un important incendie, alors que les canadiens et les véhicules des pompiers s'affairent, un colibri va à la rivière prendre une goutte d'eau et vient la jeter sur les flammes

- Avec ta petite goutte tu es ridicule dit un observateur à l'oiseau

- Je fais ma part..., répond le colibri.



Les mutations du monde : agir en écoresponsables

L'Homme s'apprête à majoritairement considérer la Terre comme une mère nourricière dont il pourra à l'infini puiser les ressources. Il l'a d'ailleurs longtemps fait sans dommage visible. Ce n'est plus le cas dorénavant. Notre planète se révèle certes comme une Terre-mère, Gaïa, mais aux ressources épuisables. Plus, elle semble souffrir de la présence massive et de l'activité humaine.

Dans ce contexte, la projection la plus radicale affirme que « si l'Homme a besoin de la Terre, la Terre, elle, n'a pas besoin de l'Homme ». Ce qui conduit certains et certains à la volonté de réduire l'humanité et de revenir à un état ne vire au plus proche du « naturel ».

Moins pessimistes, de nombreux chercheurs pensent qu'il faut envisager un nouveau « contrat naturel » qui lie l'Homme à Gaïa et à tout ce qu'elle porte (eau, air, pierres, plantes, animaux...), considérant que l'ensemble forme un écosystème, un biotope dans lequel tous les éléments sont interdépendants.

Les apports de l'écologie scientifique font émerger un début de consensus décrivant notre « environnement comme fragile, interconnecté, et fondamentalement menacé ». De ces différents courants de pensée, et ce malgré les désaccords ou le décalage sur les moyens d'y parvenir, découle la nécessité de prendre en compte l'empreinte écologique de toute activité et de parvenir à construire ou reconstruire un équilibre.

Cette prise en compte est certes environnementale, mais elle est avant tout politique et implique une « réforme de pensée » sur notre conception du monde. En effet, c'est vers une écopolitique planétaire qu'il convient de s'orienter, articulés les dimensions locales et mondiales dans un même processus.

Dans ce débat, ressort la nécessité d'inscrire l'avenir de la Terre dans la logique de réseaux et de connexion et d'inclure l'ensemble des éléments comme des acteurs à part entière. Cela implique de quitter la traditionnelle position d'extériorité de la science.

Entre ces deux histoires qu'il utilise souvent lorsqu'il intervient auprès d'un jeune public, l'astrophysicien Hubert Reeves situe sa réflexion sur l'avenir de notre vie sur la Terre. « *Nous menons une guerre contre la nature, regrette-t-il, et si nous la gagnons, nous sommes perdus* ». Déforestation, pesticides, pollutions, gaz à effet de serre... tous les ingrédients sont réunis pour nous conduire à une catastrophe climatique, écologique et donc à notre perte. Mais le scientifique n'est pas pessimiste. Il veut croire en une prise de conscience collective et dans une solidarité face au danger. « *Quand le bateau coule, tous les marins agissent ensemble dans le même sens, oubliant leurs querelles* », rappelle-t-il, or nous sommes dans le même bateau et il va mal. C'est donc à un humanisme élargi qui doit comprendre tous les animaux, toutes les plantes, toute la nature, qu'appelle Hubert Reeves.

Ce qui n'est pas sans rappeler le nouveau « *contrat naturel* » de Michel Serres, évoqué dans notre manifeste « *Oxygène(s)* », base de réflexion prospective pour construire une nouvelle société solidaire et éducative.

Au-delà d'une connaissance intellectuelle des dangers du réchauffement climatique, il s'agit de changer notre manière de penser notre place dans la nature, sur la Terre, dans l'Univers et donc nos comportements. Et pour cela, chacun doit faire sa part...

Quelles actions peuvent être entreprises par chacun de nous dans nos métiers de l'Éducation ?

La composante environnementale est inscrite dans la circulaire relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires pour la période 2015-2018 (*circulaire 2015-018 du 4 février 2015*), circulaire ayant fait suite à la COP 21.

Nous pouvons néanmoins regretter que son ancrage ne soit pas plus fort, plus ambitieux en termes de prévention et davantage interdisciplinaire.

Les projets éducatifs sont en outre un vecteur fort de sensibilisation des élèves et de l'ensemble des personnels des établissements scolaires. **Il pourrait par exemple être proposé, comme axe de projet d'établissement, une composante écologique forte**, autour d'indicateurs à la fois pédagogiques (projets mis en places, sorties, etc.) et de gestion (économie de l'eau, de papier, gaspillage alimentaire). C'est l'occasion d'impliquer l'ensemble des acteurs de l'établissement autour de ce projet de vie de l'établissement : corps enseignant, vie scolaire, gestion, santé et social, personnel de direction.

Car la clé de voûte de l'éducation à l'écologie est la notion d'écosystème. Elle s'applique aussi bien à la place de l'homme dans la nature qu'à la place de chaque acteur de l'Éducation dans son établissement ou service.

L'écosystème de l'établissement dans le tissu local joue aussi un rôle majeur et pose la question du lien avec les collectivités territoriales. Une plus grande autonomie de l'établissement, en termes de projets pédagogiques et de gestion budgétaire, pourrait permettre à chaque entité d'adapter au mieux son ambition écologique à la réalité locale. Parallèlement, une plus grande collaboration avec les collectivités territoriales est souhaitable. Il existe rarement de stratégie globale des acteurs locaux, communes, communautés de communes, métropoles, départements, régions, avec les établissements scolaires. **Pour aller au-delà des logiques à dominante économique des marchés publics, une réelle vision commune et partagée de l'ensemble des acteurs de cet écosystème local est indispensable.**

Pour que chacun fasse sa part, non pas de son côté, mais dans la même direction.

Claire Bordas
@ClaireBordasM
claire.bordas@unsa-education.org

Denis Adam
@denisadamunsa
denis.adam@unsa-education.org

Oxygène(s)

Agir pour la réussite de tous les enfants

Entretien avec Frédéric Jésus

D'où vient votre intérêt pour la réussite des enfants ?

Je suis médecin, pédopsychiatre, j'ai travaillé jusqu'en 2014 pour le service public de santé hors hôpital, dans des centres médico-psychopédagogiques, par exemple. Au cours de ma carrière professionnelle, je me suis intéressé aux questions éducatives car elles s'intègrent à ma spécialité, la psychiatrie infantile. Pour comprendre les troubles dont souffre un enfant, il faut prendre en compte son environnement familial, scolaire, ses temps de loisirs. Le médecin doit voir large car chaque enfant grandit en éducation globale. Je suis très attaché aux notions de progression et progrès qui jalonnent un parcours d'enfant. Voilà pourquoi, je me suis intéressé très tôt aux politiques de santé publique mais aussi aux politiques familiales et d'éducation au sens large du terme.

De quelle réussite parlez-vous ?

Il appartient aux adultes d'encourager tous les tâtonnements expérimentaux que les enfants et jeunes doivent effectuer dans leur découverte des savoirs et de la vie, dans un climat protecteur et émancipateur. Cependant, il existe de fortes inégalités sur les temps familiaux et les temps libres des enfants. Aujourd'hui, en France, un enfant scolarisé en primaire ne passe que 10% de son temps annuel à l'école. Voilà pourquoi, il ne faut pas focaliser sur la seule école les enjeux de la réussite éducative. Et même si la loi de Refondation et la réforme des rythmes de l'enfant affichent des avancées en terme de coéducation, il faut amplifier l'ouverture à d'autres acteurs éducatifs que parents et enseignants. Sur un plan local, la liste est longue de ceux qui peuvent agir en coopération pour la réussite de tous les enfants : animateurs, éducateurs, élus, familles, personnels d'éducation, personnels de santé, personnels de l'aide sociale, agents des écoles et des structures d'accueil comme les gardiens ou les Atsem qui connaissent et observent beaucoup les enfants. Je pense qu'il faut revaloriser l'importance éducative du temps libre, qui peut nourrir la créativité, apprendre à vivre ensemble, contribuer à la santé et au bien-être par la pratique sportive. Cela passe par une revalorisation des métiers de l'animation sportive et culturelle.

Comment avez-vous sélectionné les expériences qui illustrent votre ouvrage ?

J'ai travaillé comme un journaliste en enquêtant, sur des territoires très différents par leurs situations géographiques. La diversité des âges et des catégories d'enfants concernés (de la petite enfance à l'adolescence) ainsi que la diversité des acteurs engagés a été aussi un critère de choix (associations, structures municipales, établissements scolaires). L'ouvrage est construit sur des stéréotypes ou idées reçues qu'il s'emploie à déconstruire en croisant des expériences qui montrent le pouvoir d'agir des adultes coéducateurs. Comme par exemple : « à l'école et dans la vie, la compétition est inévitable, on réussit mieux contre les autres qu'avec eux » ou encore « la réussite de tous les enfants est d'abord l'affaire des familles et de l'École. Les Villes n'ont qu'un rôle périphérique. »



Quelles sont, selon vous, les conditions à réunir pour une coéducation réussie ?

L'engagement durable des collectivités locales est nécessaire. Sur les territoires ruraux, l'intercommunalité est la bonne échelle pour réunir les volontés d'agir. Sur les territoires urbains, c'est souvent à l'échelle du quartier que se retrouvent les actions, facilitées par une politique globale de la ville. J'ai rencontré de nombreux acteurs locaux qui s'ouvrent progressivement à la possibilité d'impliquer les enfants et les jeunes dans leurs parcours éducatifs. La parole leur est donnée, leur expertise d'usage est sollicitée. Ils sont reconnus comme des êtres pensants dès le plus jeune âge, et c'est indispensable pour vivre la citoyenneté, en pratique, au quotidien.



Béatrice Laurent

@Beaunsaeduc
beatrice.laurent@unsa-education.org

Frédéric Jésus est médecin, pédopsychiatre du service public, militant pour la défense des droits de l'enfant (ONG, DEI France), responsable associatif d'un centre social de quartier à Paris (19ème), consultant pour les évaluations de politiques éducatives locales. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Bienveillances, mieux traiter familles et professionnels*, avec Michel Manciaux et Marceline Gabel (Fleurus, 2000), *Coéduquer*, pour un développement social durable (Dunod, 2004), *Démocratiser les relations éducatives* avec Jean Le Gal (Chroniques sociales, 2015).



Agir pour la réussite de tous les enfants

Frédéric Jésus, Les Éditions de l'Atelier, novembre 2016, 192 pages, 10 €.

Culture actu



La coéducation à l'école, c'est possible !

Catherine Hurtig-Delattre pose un ensemble de jalons utiles, nécessaires et courageux. Elle le fait en déclinant trois principes : « accueillir », « informer », « dialoguer », qui sont à la fois des cadres et des guides permettant de construire différentes occasions de rencontres et d'échanges avec les parents et cela le plus souvent en présence des enfants, ce qui n'est pas anodin. Les pratiques résultant de ces principes forment le « terreau de la coéducation »

Empathie, bienveillance, non-jugement inconditionnel, parité d'estime, volontarisme de la confiance tissée, de la main tendue et du coude-à-coude dans la recherche d'un chemin partagé, aptitude à solliciter des ressources extérieures pour contribuer à la résolution de problèmes : tels sont quelques-uns des mots-clés qui caractérisent ces pratiques et ces postures relationnelles.

La coéducation à l'école, c'est possible, Catherine Hurtig-Delattre, Éditions Chronique sociale, Collection Savoir communiquer, 14,90 €.



Centres de loisirs, mini-camps, colos : quand les parents et les adolescents font le choix du collectif

Cette étude de la Caisse nationale des allocations familiales présente, dans une première partie, les raisons qui conduisent les parents à inscrire leurs enfants dans les accueils collectifs. Dans la seconde partie, le rapport propose une typologie, en cinq groupes, des parents selon leur vision des centres de loisirs. On y apprend que les deux tiers des parents expriment des attentes éducatives marquées dans le centre de loisirs, que ce soit à travers le projet éducatif, les activités pratiquées, la qualification des animateurs ou la diversité des enfants le fréquentant. Les autres considèrent le centre de loisirs comme un mode de garde, sans attentes éducatives particulières.

Pour en savoir plus, téléchargez le rapport : http://bit.ly/etude_CNAF



Les temps des apprentissages. Quelles continuités éducatives ?

À l'heure où les modalités d'apprentissage se diversifient considérablement, où les occasions d'apprendre sont de plus en plus nombreuses, l'idée d'une éducation globale tend à s'affirmer parmi les acteurs de l'éducation, avec l'ambition de mettre en continuité et en cohérence les rôles respectifs de l'école, des familles, des acteurs sociaux et/ou des territoires, et la volonté de réconcilier l'élève considéré dans un contexte scolaire avec l'enfant qu'il est aussi, par ailleurs.

Ce numéro de Diversité explore cette question des continuités - et discontinuités - éducatives et de la cohérence des parcours d'apprentissage, ainsi que celle des articulations entre des espaces-temps éducatifs multiples.

Diversité, Le temps des apprentissages, Éditions Canopé, Collection Maîtriser, 168 pages, 15 €. À commander sur : <https://www.reseau-canope.fr>



Christophe Guillet

@chris_guillet
christophe.guillet@unsa-education.org

« Insultes, menaces,
relations avec les parents d'élèves,
sécurité à l'école... »

VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR

TOUTES LES RÉPONSES EN VIDÉO SUR JURIECOLE.FR



Pour les ASL, la prévention est la première des protections

Tout savoir sur l'Offre Métiers de l'Éducation sur
www.autonome-solidarite.fr/adhesion et www.maif.fr

www.autonome-solidarite.fr



Autonome de Solidarité



@Les_Autonomes



assureur militant



mgen

MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI
CHOISI
MGEN

“ Quand on est sportif de haut niveau, la santé c'est essentiel. Et se sentir bien protégé est un réel avantage sur le chemin de la victoire. C'est pourquoi je ne m'entoure que des meilleurs. Pour son engagement, pour sa solidarité, pour la performance de sa protection santé et la qualité de son accompagnement, j'ai choisi MGEN.”

MARTIN FOURCADE, Champion du Monde
et Champion Olympique de biathlon.

mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Education Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.